

Montréal, le 25 mai 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas, avocat
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2022
Dossier de la Régie : R-4209-2022, phase 1**

Maître Locas,

La présente fait suite à votre lettre de ce jour par laquelle Énergir demande un délai additionnel pour répondre aux demandes de renseignements (DDR) nos 2 et 3 de la Régie de l'énergie (la Régie), dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer ses réponses à ces DDR **au plus tard le 30 mai 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml